

M. DENIS CÔTÉ :

C'est ouvert. Alors, ça peut être des ligues, des clubs, ça peut être des fêtes d'enfants, ça peut être des activités corporatives. Et les terrains seraient assez grands pour... je ne sais pas pourquoi que ça s'est éteint.

LE PRÉSIDENT :

Parce que le temps est écoulé.

M. DENIS CÔTÉ :

Peut-être c'est mon temps qui est écoulé. Et puis pour les fêtes d'enfants, les terrains pourraient être divisés en deux, ça ferait huit terrains.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Ça va? Merci beaucoup, Monsieur Côté. J'inviterais maintenant Monsieur Étienne Lafrance, s'il vous plaît. Vous avez une présentation, n'est-ce pas? Oui, O.K. Je vous en prie. Nous vous écoutons.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Donc, je vais reprendre les mêmes idées que ma lettre, mais formulées différemment, mais c'est les mêmes idées. Donc, je m'appelle Étienne Lafrance. J'habite dans Griffintown, j'ai une fille de quatre ans et on va très régulièrement au

parc Jean-Drapeau en vélo ou en auto. On y va à toutes les
saisons. Ça ici c'est ma fille, mais à deux ans.

Donc, j'aimerais rappeler certains faits. C'est que
dans Griffintown, il y a deux cent quinze (215) enfants en
bas de quatre ans. Et ici même dans Golden Square Mile, il
est évalué à quatre cent cinquante (450) enfants qui
habitent ici dans ce quartier ici. Tout ça pour dire que
bon les quartiers riverains, Vieux-Montréal, Centre-Ville,
Griffintown, se sont énormément densifiés. C'est un nouveau
contexte par rapport à la décennie précédente pour le parc
Jean-Drapeau qu'il faut tenir en compte. Plus de familles.

Donc, et ça va encore plus se densifier. On a juste à
regarder, si on prend le contexte à côté, oui, ça c'est...
je ne sais pas si vous avez déjà vu les propositions
d'aménagement du Vieux Port de Montréal. Ça c'est, on parle
de deux autres tours de quinze (15) étages, plus une tour
de vingt-trois (23) étages. Donc, ces gens-là, si dans dix
ans c'est bâti, ces gens-là forcément vont vouloir aller
dans un parc quelconque et puis ils n'auront pas d'autre
choix que d'aller au Mont Royal ou au parc Jean-Drapeau.
Ils vont pédaler là-bas.

Donc, quand je veux... moi j'habite à un jet de

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

pierre du Centre Bell. Donc, quand je veux voir un arbre
avec ma fille, je ne veux pas aller forcément au Mont
Saint-Hilaire ou à Oka. Je ne veux pas non plus toujours
demander à famille et amis si je peux aller en Estrie ou
dans les Laurentides. Donc, le parc Jean-Drapeau me
convient parfaitement pour la proximité.

Donc, ma lettre que j'ai faite, c'était un plaidoyer
pour un parc nature qui... bon il y a une logique. La
Société du parc Jean-Drapeau a une logique de
développement. Elle a besoin de pérenniser son financement,
mais moi je viens pour défendre un espace, en particulier
l'espace où je préfère aller avec ma fille qu'on y va
souvent, ça s'appelle ici dans les unités paysagères, ça
c'est, ça s'appelle le UP-13. C'est-à-dire après le
pavillon du Canada sur l'Île Sainte-Hélène, il y a quatre,
cinq marais qui sont un petit peu laissés à l'abandon par
la Société du parc Jean-Drapeau et ça convient
parfaitement. C'est-à-dire que depuis dix ans il y a rien
qui se passe et puis c'est justement là qu'on trouve
l'inattendu, l'aventure. C'est-à-dire un espace non
aménagé.

Là, quand on voit Île Notre-Dame, tout ça c'est
totalement aménagé. Mais ce que je voudrais faire avancer

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

c'est l'idée d'un espace non aménagé. Un espace où que 1
c'est la nature qui fait les tracés et les chemins. Pas 2
forcément... t'sais parce que quand on me parle beaucoup de 3
mise en valeur, ça veut dire je trouve beaucoup, faire 4
venir des urbanistes -excusez-moi les urbanistes - faire 5
venir les architectes et faire du pavé uni mur à mur, faire 6
le tracé en pavé uni et puis c'est justement ça que 7
j'aimerais protéger, c'est le UP-13. C'est un espace où 8
quand on compare avec... je ne sais pas si vous allez 9
autour de la Tour de Lévis, c'est *been there, done that*. Je 10
veux dire on marche une fois la Tour de Lévis puis on a 11
fait le tour. Tandis que là ici il y a un espace 12
d'imprévisibilité qui vient pas des aménagements ni de la 13
location de choses récréatives, d'équipements récréatifs, 14
ça vient, l'inattendu vient de la nature comme il y a un 15
Cormoran, il y a des amants de la nature qui vont là. 16

Donc, ce que j'aimerais c'est finalement qu'on ait... 17
et ça rejoint aussi l'idée d'un paysage ou terrain vacant, 18
terrain en suspend. Pas de la sensibilisation à la nature, 19
pas une réserve faunique, juste tel quel un espace et je 20
vais vous donner deux exemples à Montréal où on peut voir 21
ça. Ici, ça c'est le Summit Woods, le sentier vernaculaire. 22
C'est-à-dire c'est un sentier qui n'est pas aménagé par un 23
architecte. C'est juste les passants qui finissent par 24
25

faire ça puis la proximité des plantes fait que l'enfant,
bon bien ça le touche, c'est excitant, c'est bizarre.

Donc, le parc Summit à Westmount, il y a du tiers...
terrain en jachère disons.

Et puis ici, le Jardin des Premières Nations dans le
Jardin Botanique, c'est-à-dire que c'est un aménagement qui
est minimaliste, on voit que c'est quasiment naturel et le
plaisir que l'enfant a à sauter sur les pierres, tomber
dans l'eau, ça dérange pas, il y a des tortues. Donc, le
Jardin des Premières Nations, je trouve que ça se rapproche
de ce que je veux dire. C'est ça. Je pense que j'ai à peu
près tout dit.

LE PRÉSIDENT :

C'est vous qui le savez. D'accord.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui. Ce que je veux dire aussi, oui, c'est l'expérience de
l'eau. À Griffintown comme dans le Vieux-Port, dans le
Centre-Ville, l'expérience est encore juste visuelle.
T'sais on est dans une tour et on contemple l'eau, mais là
je pense que dans la prochaine décennie, il faut absolument
que le parc Jean-Drapeau fasse une expérience plus

immersive de l'eau. Par forcément avec de la location
d'équipement récréatif, mais comme ça. C'est-à-dire que les
gens puissent tremper. Je vais vous montrer, ça c'est à
l'île Sainte-Hélène avec ma fille et ma femme. Donc, oui il
faudrait que le parc Jean-Drapeau et la Ville de Montréal
arrête de se rendre responsable pour les noyades. Les
noyades, disons que c'est la faute au Fleuve, t'sais. Mais
cette paranoïa de toujours protéger contre la noyade,
cacher les noyades, je pense qu'il faut penser à accès aux
berges comme ça et pas aménager explicitement comme mettons
les urbanistes veulent faire. Bon. Voilà.

LE PRÉSIDENT:

Si vous permettez, j'aurais une première question. Vous
considérez donc le parc Jean-Drapeau comme un parc de
proximité pour vous.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Exactement.

LE PRÉSIDENT:

Malgré les difficultés d'accès, parce qu'on entend souvent
les problèmes de congestion, les problèmes d'accès sur
l'île, de circulation sur l'île. Pour vous, ça demeure
votre parc de proximité?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui, le pont de la Concorde a quatre voies. Le seul
problème je conviens que j'ai entendu, c'est après les
concerts, il faut prendre le métro Longueuil ou le métro de
l'Île Sainte-Hélène, c'est vraiment l'enfer, mais à part de
ça, non. Ce que je pourrais dire là-dessus c'est, t'sais si
le parc Jean-Drapeau faudrait pas qu'il fasse comme le parc
Olympique, c'est-à-dire isoler en autarcie au milieu du
quartier Hochelaga-Maisonneuve puis Rosemont puis pas
parler puis là ils viennent de commencer à établir des
liens. Il n'y a pas ça avec le Jardin Botanique ou le
Mont-Royal. Le jardin Botanique, ils ouvrent les portes aux
voisins à partir de dix-huit heures (18 h). Donc, les gens
après souper peuvent aller. Juste, pas besoin que ça soit
tambour battant, mais ce que je veux dire c'est: Commencez
à établir des liens avec les cyclistes de l'Île-des-Soeurs,
de Brossard puis les autres quartiers riverins. C'est
des... pas tambour battant, juste des petites mesures comme
ça comme au Mont Royal on voit apparaître de petites
escaliers qui rentrent dans les quartiers. C'est juste un
petit statement comme ça qui fait qu'on sent un lien de
proximité, je pense que la Société du parc Jean-Drapeau
devrait aller dans cette direction-là.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LE PRÉSIDENT:

D'accord.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Non, moi c'est bien, c'est clair. Merci.

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui. Dans votre document, Monsieur Lafrance, en premier paragraphe vous précisez: On voit les efforts se multiplier pour générer de l'achalandage au détriment d'un parc-nature. Est-ce que vous suggérez... qu'est-ce que je dois comprendre, en fait, est-ce que vous suggérez de réduire l'achalandage? Qu'est-ce que vous suggérez?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Bien, c'est clair que la Société parc Jean-Drapeau elle a un souci de pérennisation. Quand je montre des gratte-ciels, peut-être qu'il va y en avoir dans vingt (20) ans sur le parc, sur l'île. Ses intérêts ne sont pas forcément les intérêts des montréalais. Notre intérêt c'est d'avoir un espace vert, leur intérêt c'est d'assurer leur pérennité sur le dos de deux îles qui sont en soi, pérennes. C'est-à-dire que avec ou sans la Société du parc Jean-Drapeau, les îles vont continuer de vivre. Le souci de l'achalandage c'est pas pour les résidents qui sont

proches, je ne pense pas, c'est un souci plus d'avoir de la
verdure. Je ne sais pas si je réponds à votre question.

Mme FRANCINE SIMARD :

Bien en fait, ce souci d'achalandage-là que vous identifiez
et que vous donnez à la Société du parc Jean-Drapeau,
l'achalandage ça peut vouloir dire plus de visiteurs?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui, quand on regarde, t'sais six mille (6 000) nouveaux
logements dans le Centre-Ville. À Griffintown il y en a
dix-huit mille (18 000). L'achalandage va venir de soi. Ça
va refouler, juste... vous savez déjà le succès du
Vieux-Port se reflète, se déverse sur l'Île Jean-Drapeau,
on voit les bateaux arriver, débarquer puis les gens qui
sont là. Ça va déverser. T'sais il y a déjà ici vous savez,
le lien qu'on fait; fleuve, non. Montagne, montagne fleuve.
Il y a un projet urbanistique Montagne, Fleuve, mais au
bout du fleuve, c'est le Treasure Island qui est le parc
Jean-Drapeau. L'achalandage va venir de soi. C'est juste
qu'ils ont besoin de rentabiliser, donc. Parce que moi en
tant que... j'ai pas envie de payer, c'est vrai. Mais ils
ont besoin de gens qui paient.

Mme FRANCINE SIMARD:

O.K. Ces gens-là, donc c'est pas des gens qui habiteraient, dans votre esprit, qui habiteraient dans des immeubles construits sur le parc, dans le parc?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Non, j'en n'aurais pas de ça. Moi c'est un parc nature que... et je ne sais pas si dans, si c'est protégé vraiment dans la législation de la Société du parc Jean-Drapeau, je ne sais pas si. C'est parce que ça va revenir dans vingt (20) ans encore la question de protéger les espaces verts sur le parc. Si on ne règle pas ça, ça va revenir dans dix (10) ans, ça va revenir dans vingt (20) ans, les espaces verts il faudrait que ça soit scellé comme Dinu Bumbaru avait déjà dit, puis comme la responsable du parc du Champ des Possibles avait dit: « faudrait mettre une protection là-dessus ».

LE PRÉSIDENT:

Une question sur le stationnement parce qu'on entend différentes opinions sur le fait qu'on les maintienne, qu'on les diminue, qu'on puisse même les faire disparaître. Vous dites que vous payez volontiers le stationnement entre sept (7 \$) et quatorze dollars (14 \$) pour avoir accès à cette nature exceptionnelle. Pour vous, c'est important

qu'il y ait des stationnements sur l'île?

1

2

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

3

Oui, c'est surtout le... oui. Bien je suis désolé de dire
oui.

4

5

6

LE PRÉSIDENT :

7

Non, mais c'est la réalité.

8

9

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

10

L'automne, l'hiver, en auto et puis j'aimerais ça d'abord
que ceux qui ont Carte Accès Montréal ou une vignette de
stationnement, ça serait le fun d'avoir moins cher le
stationnement. Bon, c'est une autre affaire, mais oui des
stationnements. Le casino en a. Oui, désolé. C'est sûr que
les trois grands espaces de stationnement qui donnent sur
le fleuve, ça fait bizarre de voir qu'ils prennent le plus
beau spot, mais...

11

12

13

14

15

16

17

18

19

LE PRÉSIDENT :

20

J'aimerais juste, en terminant, revenir à l'image que vous
avez laissée devant nous avec l'accès au fleuve. On entend
généralement qu'il y a très peu de possibilité d'avoir un
accès au fleuve, ne serait-ce que visuel. Là, je vois que
vous avez trouvé un accès physique. L'idée qu'on arrête

21

22

23

24

25

d'être paranoïaque par rapport à la noyade, pour vous c'est pas une problématique qui devrait préoccuper les gestionnaires du parc Jean-Drapeau? Le risque associé aux courants forts, à la bathymétrie, aux berges abruptes, et cetera. C'est pas partout aussi facile d'accès là, le tour de l'île, là?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Non, je pense qu'il faut que ça change. Il faut commencer à faire preuve d'ouverture au niveau des berges. Ça fait longtemps que les montréalais demandent, ça fait au moins cent vingt (120) ans. Non, il faut que la Ville et la Société du parc Jean-Drapeau se déresponsabilise des noyades qui viennent peut-être souvent dû à quelqu'un qui a pris un peu d'alcool et je veux pas excuser, mais... non. C'est de même à Stockholm, on peut se baigner.

LE PRÉSIDENT:

Merci pour vos belles images. On a terminé, ça va?

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Oui.